

Laurent Habib est réélu à la présidence de l'AACC

Paris, le 4 juin 2019 - **Laurent Habib a été réélu à la présidence de l'Association des Agences-Conseils en Communication (AACC) par son nouveau conseil d'administration à l'issue de l'Assemblée Générale qui a eu lieu ce mardi 4 juin 2019.**

Le Conseil d'Administration de l'AACC a choisi de saluer le bilan positif de ces deux dernières années en renouvelant pour un second mandat son Président, Laurent Habib.

Grâce à l'implication du Président, des administrateurs, des représentants des agences membres et des collaborateurs de l'association, l'AACC a développé de nombreuses actions lui permettant de se positionner comme un acteur ambitieux et fédérateur de ses agences-conseils en communication.

Parmi les plus notoires, les membres de l'AACC ont salué 3 actions en particulier.

La création de l'événement « Le pouvoir économique des marques », placé sous l'égide du ministère de l'Économie et des Finances, consolide la visibilité et le rôle stratégique des entreprises françaises de la communication pour la dynamique de l'économie française et valorise le rôle majeur de la marque dans la conduite des stratégies des entreprises.

Le lancement d'une nouvelle dynamique de relation avec les salariés du secteur a permis à l'AACC de se rapprocher des collaborateurs d'agence avec la création du « Bureau des Juniors » et la réalisation de deux grandes consultations sur « le travail en agence de communication » et « les disparités hommes/femmes en agence ». Le lancement d'un cycle immersif de formations, les Expert Class, a également permis aux salariés des agences de renouer un lien fort avec les médias, les plateformes et les acteurs clés du digital.

Le renforcement de son engagement sur le terrain de la responsabilité sociale et sociétale des entreprises de la communication avec, par exemple, la mise en place d'un Label RSE Agences Actives. L'AACC a, par ailleurs, publié le memento « Agir ensemble face au harcèlement sexuel ou moral en agence » pour comprendre et prévenir de telles situations et dénoncer des agissements répréhensibles dans la profession. L'AACC entend poursuivre la collaboration initiée avec les associations engagées sur ce combat.

Enfin, un lien accentué avec l'Union des marques, une participation à la Filière Communication, ainsi que l'élection de Laurent Habib au Conseil Exécutif du MEDEF ont permis de témoigner du rayonnement accru du secteur de la communication lors de ces deux dernières années.

A l'occasion de son second mandat, Laurent Habib propose, avec l'accord de l'Union des marques, d'ouvrir un cycle de négociation et de réflexion sur la rémunération des agences, les moyens de paiement et les nouveaux modèles de compétition.

Il souhaite également continuer la **stratégie d'alliance, pour parler plus fort et d'une seule voix**, avec les autres associations professionnelles du secteur.

Enfin, il souhaite poser les bases d'une vision et d'un combat communs à tous les métiers d'agence et **placer la question des évolutions sectorielles au cœur des débats** de ces deux prochaines années.

« Nous ne pouvons ignorer les changements structurels qui touchent notre secteur d'activité et qui tendent à modifier en profondeur les valeurs qui fondent nos professions. Les transformations, notamment induites par l'intelligence artificielle semblent nous conduire progressivement à une « paupérisation » de nos métiers historiques. Notre expertise et notre créativité constituent des atouts majeurs sur lesquels nous nous devons de capitaliser afin de valoriser la pertinence de nos professions. Il nous faut nous unir et réfléchir collectivement pour impulser une vision commune » explique Laurent Habib.

Pour cela, il entend engager une grande délibération collective. Cette consultation, ouverte au plus grand nombre, aux principales personnalités du métier et à des experts venus d'horizons divers, permettra d'apporter une réponse commune aux bouleversements structurels du secteur et agira comme un levier efficace de défense de la valeur, de la singularité et de l'innovation du secteur de la communication.

« Je lance un appel à une participation plus forte et plus exigeante de tous. Car tel est sans doute l'enseignement essentiel que je retire de ces deux années passées à la tête de notre association : la puissance et la cohésion de notre collectif doit nous permettre de relever les défis que nous connaissons. Notre rôle au cœur des stratégies d'entreprise nous permet d'agir plus que jamais sur les enjeux essentiels de notre économie » explique Laurent Habib.

Le nouveau Bureau de l'AACC sera constitué et annoncé en juillet prochain.

Lors de cette Assemblée Générale, les membres de l'AACC ont également procédé au renouvellement partiel du conseil d'administration de l'association :

6 nouveaux administrateurs ont été élus :

Alain ROUSSEL - SERVICEPLAN ; Odile FINCK - ACTION D'ECLAT ; David LECLABART - AUSTRALIE ; Bertille TOLEDANO - BETC ; Serge BISCARD - OGILVY ; Juliette MUTEL - BABEL.

10 administrateurs sortants ont été réélus :

Agathe BOUSQUET - PUBLICIS France ; Jean-Paul BRUNIER - PUBLICIS GROUPE ; Julien CARETTE - HAVAS PARIS ; Elisabeth COUTUREAU - CLAI ; François GARCIA - MIRUM ; Laurent HABIB - BABEL ; Vincent LEORAT - DDB ; Sophie PO - PARTIES PRENANTES ; Edouard de POUZILHAC - 5^{ème} GAUCHE (Herezie Group) ; Frédéric TRESAL-MAUROZ - PRODIGIOUS France.

7 administrateurs en cours de mandat au titre de présidents de délégation (siège temporaire) :

Publicité : Olivier ALTMANN - ALTMANN+PACREAU
Customer Marketing : Yan CLAEYSSEN - PUBLICIS ETO
Corporate : Fabrice CONRAD - HAVAS PARIS
Outre-Mer : Thomas GIRAUD-CASTAING - ZOORIT
Santé : Thierry KERMORVANT- GREY HEALTH GROUP
Digital : Grégory PASCAL - SENSIIOGREY
Production : Frédéric TRESAL-MAUROZ - PRODIGIOUS France.

8 administrateurs sont en cours de mandat :

Philippe ADENOT - MULLENLOWE GROUP France ; Gildas BONNEL- SIDIESE ; Julien CASIRO - BRAAXE ; Denis GANCEL - AGENCE W ; Natalie HECKEL - OGILVY ; Cécile LEJEUNE - VMLY&R ; Bruno TALLENT - McCANN ; Laurence VIGNON - ici BARBES.

Contacts presse

Marie-Charlotte Henrion | 01.47.42.27.26 - mhenrion@aacc.fr
Clémence Naizet | 01.53.92.80.17 - clemence.naizet@vae-solis.com

A propos de Laurent Habib

Entrepreneur et manager, Laurent Habib est un expert des marques, des stratégies et de la communication des entreprises.

Ancien DG de Havas en France et spécialiste reconnu de la stratégie et de la communication des marques, Laurent a conseillé et accompagné parmi les plus grandes marques, entreprises et institutions françaises sur la définition de leur positionnement stratégique, la conception de leur plateforme de marque et de leur territoire d'expression ainsi que sur leur stratégie de communication interne et externe.

En juin 2012, Laurent crée sa propre agence : Babel. Profondément nouvelle par son ambition et son projet humain, elle est dédiée à la création de valeur pour les marques et réfléchit avec ses clients à leurs business models, à leurs transformations et au rôle que la communication doit y jouer. Avec 200 salariés, Babel est aujourd'hui la première agence de stratégie et de communication indépendante en France. Elle est une agence intégrale qui réunit tous les métiers de la communication au plus haut niveau d'expertise auxquels s'ajoutent les métiers du consulting stratégique et de l'innovation. Chez Babel, Laurent conseille et accompagne de grandes entreprises dans leurs projets de transformation et leurs stratégies de marque, parmi lesquelles : Paris Aéroport, Cogedim, Sodexo, Suez ou encore Engie.

Parallèlement, Laurent enseigne depuis plusieurs années les stratégies de communication à l'Université Paris I.

Ancien Président de l'Observatoire de l'Immatériel, Laurent Habib est l'auteur de deux ouvrages de référence sur les mutations des métiers de la communication et de l'économie : La Communication Transformatrice (PUF, 2010) et La Force de l'Immatériel (PUF, 2011). Il y mène une réflexion approfondie sur la valeur immatérielle des marques et sur la manière dont la communication peut contribuer à renforcer et valoriser ce capital, gisement de richesse pour l'entreprise.

A propos de l'AACC

A propos de l'AACC : L'Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel créé en 1972, il regroupe plus de 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 12 000 salariés. Fédération de métiers, l'AACC est organisée en 7 délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : Corporate, Customer Marketing, Digital, Production, Publicité, Santé et Outre-Mer. Elle dispose de commissions transversales qui accompagnent les agences membres sur des sujets fondamentaux : développement, droit social, finance, juridique, RSE et talents. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC. www.aacc.fr